



Némésis par Albrecht Dürer, la sanction de la démesure, ou le règne de l'entre-deux.

Philippe Genestier

NÉMÉSIS ET NICODÈME

QUAND LES INSTANCES DE PROXIMITÉ DEVIENNENT LES FIGURES DU SALUT

Aujourd'hui une rhétorique tout à la fois morale, politique et scientifique se répand et s'impose à nos esprits : celle qui fait des *instances de proximité* (la famille, la communauté, l'association, le quartier, le lieu...) une forme sociale primordiale et matricielle. Cela conduit à ériger ces instances en opérateurs de régulation face aux deux grands maux de la société contemporaine, la montée de l'exclusion d'une part, l'isolement individualiste d'autre part¹. Ainsi, depuis une quinzaine d'années, la vie sociale est souvent conçue en termes d'interactions liant des individus insérés dans des relations immédiates et des réciprocitys directes au sein de groupes et de situations concrètes. En outre, de telles relations sont communément perçues comme un facteur conférant à l'individu son statut social, son identité et ses capacités de sujet. De là découle tout un discours des sciences humaines, per-fusant dans les proclamations politiques et les recommandations gestionnaires, nourri d'une nouvelle rhétorique holiste². Celle-ci ne relève plus du macro-holisme – terme tautologique – propre à l'imaginaire des grands englobants (les nations, les classes, les religions...) mais procède d'un micro-holisme – terme paradoxal – nouveau, à base de « lien social », avec toutes les connotations basistes, optatives et subjectivistes que contient cette expression. Il existe ainsi aujourd'hui tout un discours pour lequel les relations *de proximité*, quelque peu idéalisées, constituent des modèles d'appartenance, des vecteurs de cohésion sociale.

Quelles sont les conditions idéelles et théoriques qui ont conduit les décideurs politiques, et le milieu de la recherche qui leur est lié, à adopter de telles représentations du monde social? Quelles sont les conditions qui, à partir de ces représentations nouvelles (ou très anciennes mais longtemps délaissées), incitent les énonciateurs d'une parole autorisée sur les problèmes de l'heure, à ainsi formuler une vision renouvelée du devenir possible et souhaitable de la vie sociale? En d'autres termes, le discours « proximitaire »³ véhicule

nombre de postulats et de réquisits quant à la nature du social. D'où viennent-ils et quels effets produisent-ils sur les politiques publiques?

Quel statut accorder à ce discours, qui se révèle souvent incantatoire, sous couvert de description? Qu'est-ce que révèle des enjeux idéologiques du moment cette nouvelle grille de lecture? Doit-on y voir une tentative de conservation de ce qui peut l'être encore de l'idée de « corps social », c'est-à-dire du modèle organique de l'incorporation fusionnelle qui hante notre idéal assimilationniste, notre imaginaire politique pastoral (« l'État pasteur » de la modernité décrit par Michel Foucault)? Ne doit-on pas entendre le discours sur la proximité, et sur sa capacité présumée à produire du lien, comme une tentative de l'ordre politique et symbolique ancien pour tenter de résister aux logiques de l'autonomie (autonomie de l'économie, de la culture, de l'individu)? S'agit-il là de la dernière saveur tirée contre la progression de la démocratie libérale par un camp politico-savant qui reste imprégné par un idéal de salut collectif et qui veut continuer à penser le politique en tant que guide instaurateur et instituteur du social? Est-ce pour cette raison que la démocratie, en quête d'une légitimité nouvelle, tente de renouveler son image en se voulant « de proximité »?⁴

1. Ce texte reprend les conclusions de deux recherches récentes (Chalas, Gaudin, Genestier, 1998) et (Genestier, 1999).

2. Par holisme entendons, dans le domaine politique, la prévalence du tout sur les parties et le primat d'une autorité supérieure centrale, instituant et garantissant l'ordonnement unitaire du tout. Et dans le domaine de la sociologie, qui n'est pas indépendant du domaine politique, le postulat que la société préexiste et prédétermine les individus.

3. Multiples sont les utilisations de ce discours « proximitaire » dans le champ des politiques publiques en général, et de la gestion sociale urbaine en particulier. Parmi cent références possibles, citons à titre d'exemples, Y. Bernard et M. Bonnet (1998), coll. (1994), Bothorel et Rollinde (2000).

4. Cf. le texte de l'avant-projet de loi intitulé « Démocratie de proximité et institutions locales ».

Les politiques publiques au temps radieux de la téléologie

Nous sommes en train de sortir, et peut-être même sommes-nous déjà sortis d'un imaginaire social, politique et historique bi-séculaire. Celui-ci avait forgé nos conceptions de l'espace et du temps, de l'individu et de la collectivité. Son économie générale était gouvernée par une vision téléologique, c'est-à-dire une forme de pensée où prévaut l'idée de finalité et d'action volontaire pour l'atteindre, et qui ne conçoit l'organisation et les institutions qu'orientées vers un but unique car posé comme universellement valide. Les lignes de forces de cet imaginaire étaient constituées, d'une part, par un ordre social devant être unitaire, placé sous l'égide d'une instance supérieure, le Politique et, d'autre part, par l'évolution continue de l'entité collective vers un horizon prometteur, appelé le Progrès. Ainsi, la diversité de fait des hommes et des groupes, des valeurs et des événements, des forces et des intérêts était conçue comme englobée dans un processus historique général, prévisible, et donc pilotable, planifiable. Le réel présent pouvait être surplombé et ramené à l'unité grâce à un principe ordonnateur : le principe d'hétéronomie, selon M. Gauchet (2000). Un principe selon lequel toutes les normes découlent de vérités extérieures et supérieures aux individus et à la contingence de la vie présente, et selon lequel le bien provient d'ailleurs et de plus haut que l'expérience que l'on a du monde concret. De sorte que tous les registres du réel, toutes les instances sociales sont, en fait et en droit, soumises à des normes universelles. Cette vision est également imprégnée par un schème temporel de type balistique (c'est-à-dire une vision du monde présent et de son devenir qui soumet tous les jugements à une évolution vers un futur collectif, lui-même conçu comme une finalité unanime et idéale, et qui, par conséquent, prescrit que toutes les actions humaines doivent concourir à son avènement). Ces principes d'hétéronomie et de téléologie relèvent soit des lois de la Nature (pour les conservateurs), soit des lois d'évolution du social dans l'histoire ; plus, du Social faisant l'Histoire (pour les progressistes). Cet imaginaire procède alors d'une sacralité profane, c'est-à-dire d'une idéalité supérieure dans laquelle les canons de la foi s'appellent progressisme et socialisme. Progressisme, au sens où prédomine une croyance dans le déroulement logique de l'histoire, mue et guidée par le progrès. Socialisme, au sens où l'idéal d'englobement holistique dans un grand tout destinal est référé à une forme de vie hautement socialisée, voire pour laquelle la socialisation constitue un but en soi. En fait, il s'agit d'une philosophie de l'homme et de l'histoire forgée en grande partie au XIXe siècle (le marxisme internationaliste et le nationalisme y contribuèrent tous deux, par delà leurs oppositions) affirmant que l'ordre et le devenir relèvent fondamentale-

ment de la puissance du social sur lui-même et non de l'initiative individuelle. Affirmant aussi que le vrai, le bien et le juste sont des artefacts historiques, et à ce titre relèvent du vouloir politique, et ne sont pas du ressort de la morale ni de la conscience individuelle.

Dans cette forme de pensée le récit divin a été certes remplacé mais la grammaire religieuse a été maintenue : la norme fondatrice et ordonnatrice de l'humain et du collectif dans son devenir est par essence étrangère au réel, au factuel, au présent. En France, encore récemment, le principe d'hétéronomie prédominait. La République, bâtisseuse d'une nation moderne, outil de concrétisation du progressisme, en incarnait la version politique (c'est-à-dire une version sécularisée où le principe d'hétéronomie a été converti dans l'action sur et pour la Cité terrestre). Selon ce principe, tous les ordres de réalité sont soumis à la détermination d'une évolution globale, unique et nécessaire. Tout doit alors concourir à la réalisation de l'ordre supérieur qui constitue le destin commun. Tout doit contribuer à l'avènement de ce que peut être le futur. Universalisme, monisme, holisme en découlent.

La conséquence de cette foi en l'avenir, et de cette conception vectorielle du devenir historique a été la soumission de tous les ordres de réalité, l'espace, le temps, les relations sociales, à un processus global et unitaire. Cela s'exprimait dans le domaine urbain qui, à l'instar des autres cadres d'expériences et des autres supports d'existence, s'est vu enrôlé pour être un vecteur et un opérateur de la réalisation du processus qui commandait le devenir. L'urbanisme et la sociologie urbaine concevaient alors l'espace, quelles qu'en soient l'échelle et le mode d'effectuation sociale, comme un outil d'intégration dans un ordonnancement général, dans un mouvement cinétique calibré sur le futur souhaitable et orienté vers un avenir promis, vers un destin qui finira par s'imposer : la modernité et le progrès⁵. L'espace était alors conçu en tant que facteur d'intégration au tout. L'intégration devait s'effectuer notamment sur et par le territoire aménagé, solidarisé, unifié. Ce dernier était compris comme le réceptacle, le support et le tuteur d'un peuple rassemblé par une même insertion physique.

Ainsi, l'urbanisme n'a pris de sens et de consistance, en se forgeant tout au long du XIXe siècle, qu'en suivant cette logique (et cela malgré les réticences de ceux qui entendaient maintenir une conception substantielle, statique et symbolique de la ville). Il s'agissait d'une idéologie et d'une technique du contrôle de la croissance urbaine, qui procédaient intimement de l'imaginaire téléologique progressiste. I. Cerdà en fut un des

5. Le progrès occupait alors dans l'imaginaire de la République la même position ambivalente que la révolution dans l'imaginaire du marxisme : il s'agissait à la fois de buts requérant que l'on y travaille, et de produits des déterminations structurelles qui les feront fatalement advenir.

plus purs énonciateurs et des plus éminents applicateurs. L'aménagement, en tant que mixte de droit, de sciences sociales et de génie civil fut inventé pour limiter, encadrer et ordonnancer la croissance urbaine et industrielle. Face à un excès d'activités économiques, engendrant un chaos matériel et moral, et face à une extension anarchique des aires urbanisées, l'urbanisme a émergé et s'est diffusé en tant qu'ensemble de raisonnements et de procédures visant d'abord à répertorier les facteurs d'urbanisation et les éléments morphologiques et fonctionnels. Partant de cette étape analytique, l'urbanisme se projetait dans l'avenir en esquissant les figures du futur potentiel afin d'en tirer des critères d'évaluation des déficiences présentes et de calibrer ses programmes d'intervention. Cette projection dans le temps permettait de définir des normes dont la raison d'être était de préfigurer l'optimum et de faire advenir les promesses de l'avenir tout en en prévenant les périls. Puis la mise en conformité du réel, par l'application de ces normes utilisées tels des outils de façonnement du monde social, devait faire émerger les temps nouveaux attendus et ainsi concrétiser les espérances.

Quant aux politiques sociales qui en découlaient, elles répondaient alors à une logique de « police des familles » (Donzelot, 1977), c'est-à-dire de mise à la norme en matière d'éducation et de respect des codes de comportement, de dépenses et d'épargne, de mœurs et de sexualité... Les corps devaient être redressés, les affects maîtrisés, les coutumes et les allégeances traditionnelles brisées afin de faire converger les individus, en tant que membres conformes et utiles, dans de grands collectifs figurant un idéal (de progrès matériel, d'égalité juridique et de liberté) : la modernité industrielle et la nation républicaine.

Dans cet imaginaire le rôle des politiques publiques, notamment sociales, éducatives, culturelles et urbaines, était d'appliquer des normes et de produire des relations sociales dans et par des institutions et dans et par des espaces aménagés devant y contribuer. Il s'agissait donc d'effectuer un travail de modelage du corps social (de la société, entité unique, vue comme un corps biologique à élever, entretenir, éduquer, coordonner...). La notion « d'intérêt général », clé d'argumentation et de justification du droit public, en découle. Cela se concrétisait par la réalisation d'espaces (logements sociaux et équipements publics d'une part, infrastructures territoriales d'autre part) répondant à un modèle socio-spatial rationnel et prédéfini, s'imposant à une société civile perçue par la Puissance publique comme traditionnelle et corporative, inerte ou animée de projets à courte vue. La lecture misérabiliste du diagnostic porté sur la société civile française (rétrograde, paternaliste, pétainiste...) justifiait le légitimisme de l'action thérapeutique, et ceci tant à droite (chez les bonapartistes puis les gaullistes) qu'à gauche (qu'elle soit républicaine ou révolutionnaire). C'est que, pour ces



Jésus instruisant Nicodème, Pierre Paul Rubens, ou le pharisien revenant à la sagesse.

personnels techniques et politiques, la tâche d'édification du social, au travers de l'ordonnancement socio-spatial et au moyen de l'affranchissement des individus vis-à-vis des allégeances communautaires et traditionnelles, était perçue comme quasi sacrée.

Le statut et le rôle des politiques sociales et territoriales étaient de lutter contre la misère et le chaos. Pour cela elles concevaient leur action en termes d'instauration d'une forme unique de rapport social : la forme impersonnelle et fortement institutionnalisée, définie au niveau de l'État. Ce type de rapport social visé reposait sur une construction à deux niveaux. En position de fondement se trouvait la figure de l'individu émancipé et rationnel. En position de clé de voûte se trouvait la figure de la nation, instance supérieure d'englobement avec laquelle chaque individu-citoyen devait entretenir une relation immédiate (c'est-à-dire sans ses médiateurs traditionnels : famille, corporation, église, ethnie, province, dialecte...) et identificatoire.

En outre, ce rapport social était perçu comme conforme au mode de vie salarial, c'est-à-dire répondant aux besoins de la modernité industrielle constitutive du destin logique et souhaitable des pays occidentaux en général et de la nation française en particulier. La finalité des politiques publiques était enfin de contribuer à imposer un principe unique de légitimation politique (la légitimité rationnelle-légale dans le cadre de la nation, grand acteur sur la scène de l'histoire), corrélatif d'une conception intégrée et intégrative du social, placé sous la houlette de la politique modernisatrice. À l'avènement de l'avenir devaient collaborer conjointement les logiques de l'appartenance exclusive à la nation, de la puissance motrice de l'industrie de masse et de la capacité régulatrice de l'État-providence. Grâce à l'association de ces logiques en système, il semblait alors possible et plausible de viser à la réalisation concrète de l'abondance, de la solidarité et de l'égalité, le tout sous l'égide des valeurs universalistes véhiculées par l'intervention publique volontariste.

Dans ce contexte, au-delà des divergences idéologiques ou doctrinales (qui purent être féroces, notamment entre les adeptes de la réforme et les adeptes de la rupture), les actes des opérateurs des politiques publiques poursuivaient un même dessein : la mise en forme des rapports sociaux et des espaces correspondants, ainsi que l'édification d'une société directement adéquate – c'est-à-dire sans délaissé ni inertie – avec l'état d'avancement, réel ou bien prévisible et espéré, des sciences et des techniques.

Mais aujourd'hui la crédibilité de cette conception a presque disparu ; dans le domaine de l'urbanisme notamment. Et cela parce que les visions et les raisonnements fondateurs de ce dernier étaient référés à une option philosophique, politique, esthétique, qui ne prenait sens et consistance qu'en indexant toutes les sphères et toutes les instances constitutives du réel à une logique univoque et supérieure. Cet embrigadement de l'espace, au même titre que les autres dimensions de l'existence sociale, procédait d'un paradigme culturel profondément ancré... qui paraît aujourd'hui douteux : le paradigme téléologico-hétéronomique.

En effet, depuis une génération l'ensemble de ce cadre conceptuel se brouille. Le postmodernisme semble se singulariser par la montée d'imaginaires diversifiés, de sens partiels et émiettés, de valeurs déhiérarchisées et contradictoires qui produisent un sentiment de complexité du monde, et par l'imposition d'une figure de l'homme en tant qu'individu radicalement émancipé, désenglobé et doté de son libre-arbitre. « Cette représentation de soi et de ses potentialités peut séduire. D'autant qu'elle est cohérente, dans le monde contemporain, avec la célébration du sujet individuel comme être de liberté et de choix ; et qu'elle renvoie à l'idée de négociation, naturalisée dans l'en-

semble de la sphère sociale par la référence au marché » (Gaudin, 1999). En conséquence, l'autorité de la puissance publique assise sur la légitimité de la tâche unitaire et edificatrice à réaliser, s'en trouve grandement affectée. Némésis tend alors à supplanter Prométhée.

Les politiques publiques sous le ciel instable de la Némésis

Qui est Némésis ? Il s'agit de la divinité grecque qui personnifie la vengeance des dieux et qui, en tant que figure abstraite, désigne la sanction qui s'abat sur toute démesure (l'Hubris). Elle s'oppose donc à la figure de l'optimisme prométhéen, qu'elle appréhende en termes d'orgueil humain tentant de s'élever au-dessus de sa condition et bouleversant ainsi la stabilité du monde. Dans l'imaginaire de la Némésis l'ordre est préalable, il est donné et fini car il se réfère à l'idée d'harmonie. Cette dernière est globalement statique, même si elle peut être parcourue de mille soubresauts internes. Le respect ou le rétablissement de l'équilibre général apparaissent alors comme les tâches essentielles, sous peine de malheurs terribles. On perçoit aisément comment, dans un contexte où monte en puissance le principe de précaution et l'impératif de durabilité, sur fond de vaches folles, d'OGM et d'effet de serre par exemple, l'optimisme techno-scientifique et l'imaginaire téléologico-progressiste se voient contestés. Dans l'imaginaire de la Némésis il faut préserver l'équilibre, rétablir l'équité, contre-balancer les excès, prévenir les dérèglements, trouver à chaque tendance ou force son contre-poids, favoriser les compromis pour atteindre et conserver « le juste milieu ». On passe ainsi – principalement dans le domaine politique et moral, celui des sciences et des techniques étant plus ambigu car emporté par son élan propre – d'un imaginaire vectoriel, volontariste et de la convergence globale, à un imaginaire pluraliste et plus soucieux de conciliation et de maintien, voire de restauration, que de transformations radicales.

Multiplés sont les causes de cette crise de l'avenir (Pomian, 1999, Taguieff, 2000 et Laïdi, 2000) que constitue le délaissement du modèle prométhéen. Divers sont les facteurs de la baisse de la croyance en la dynamique du progrès. Parmi ces facteurs retenons, dans le registre matériel, les tendances et les faits suivants :

- le ralentissement, 25 ans durant, de la croissance économique ;
- le reflux du modèle salarial (dû au chômage, à la précarité, à l'emploi à durée déterminée, ainsi qu'à l'extension du principe de flexibilité dans l'organisation productive et d'individualisation des revenus et des carrières) ;
- l'entrée dans une ère de stagnation démographique ;
- la fin d'une période d'intense urbanisation ;

- la crise de moyens de l'État-providence, dont les charges de fonctionnement et de transfert absorbent toutes les ressources tout en progressant continûment, entraînant la perte de ses capacités keynésiennes d'investissement sur le terrain (c'est-à-dire de ce qui en faisait une puissance de guidage, d'homogénéisation et de dynamisation).

Dans le registre idéal nous trouvons les tendances suivantes :

- l'imposition des principes de précaution et de subsidiarité, liés à la décentralisation et à la méfiance envers la technique. Ces deux principes sont issus d'un même rejet, celui qu'a suscité la conception surplombante, centralisée et débridée de la puissance, y compris publique ;
- la pluralité des principes de justice et la déhiérarchisation des instances de décision, c'est-à-dire la montée des revendications à participer à la délibération de tous les intérêts, sphères et forces du monde social. Ce qui fait exploser la relation inégalitaire mais structurante, péniblement construite au cours de l'histoire des institutions, entre la société civile et l'État ;
- l'élévation du niveau culturel global, qui prive la parole technico-politique de son aura et de son autorité et qui récuse son monopole de la compétence ;
- le développement des démarches contractuelles, négociées et partenariales, du fait de la perte relative de crédibilité, sous l'influence des valeurs libérales, des modèles d'administration directs, prospectifs, anticipateurs et planificateurs ;
- une certaine crise philosophique tant du progressisme que du constructivisme (c'est-à-dire l'idée que le social non seulement ça se conduit, mais ça se construit, ça se façonne).

En fait, l'ensemble de ces traits constitutifs du présent, d'un présent post-prométhéen (pour ne pas dire postmoderne), ne découle pas d'une contre-révolution libérale délibérée, mise en marche depuis vingt ans par un débridage de l'économie et qui imposerait une nouvelle logique cognitive, la fameuse « pensée unique ». Il semble à l'inverse que l'émancipation de la logique économique n'est que le produit d'un changement de notre registre d'historicité. C'est parce que les attestations extérieures, téléologiques et hétéronomiques, se sont effondrées que les seules formes de judication qui demeurent sont celles du temps instantané, de la rencontre entre une offre et une demande, et de l'assentiment du plus grand nombre. Et cela s'appelle aussi bien marché, système libéral que démocratie et autonomie. Ainsi, quand il n'y a plus d'autorité unificatrice et préalablement admise, que ce soit celle du passé appelé tradition ou du futur appelé progrès, il ne reste que le présent des ajustements pragmatiques, toujours recommencés.

Dans le domaine de l'action sociale ou de l'urbanisme, l'ensemble de ces facteurs bouleversent les sen-

sibilités et les pensées, les outils et les usages, les routines professionnelles et les savoir-faire habituels. En fait, concernant l'aménagement, ce sont les notions mêmes d'espace, de ville, de volonté et d'action en vue de faire advenir les promesses de l'avenir qui changent aujourd'hui. Que devient alors l'urbanisme quand ses fondements et sa raison d'être se modifient à ce point ?

Les lignes de force qui caractérisent le présent sont les suivantes :

- dans l'ordre des faits socio-économiques, on assiste à la disparition d'un double processus, d'unification de l'avenir collectif sous l'égide du progrès industriel et de moyennisation tendancielle du spectre social, et donc d'égalisation des conditions, tel qu'il avait été permis par l'accès du plus grand nombre à la consommation de masse et aux garanties liées au statut salarial. Or, aujourd'hui les tendances à la flexibilité de l'économie globalisée provoquent l'obsolescence des anciens rapports sociaux issus de la seconde révolution industrielle, ainsi que la dévalorisation des anciens sites de travail et de résidence. Cette désarticulation affecte particulièrement la ville fordienne qui, certes, était auparavant strictement hiérarchisée mais aussi intégrée et intégrative de par sa structure hiérarchique même. Cette remise en cause se traduit notamment dans l'ordre territorial par une urbanisation individualiste, étale, polycentrique, et par des déplacements désynchronisés.

- Dans l'ordre des faits socio-culturels, on assiste aux conséquences du vieillissement démographique et donc à la baisse de la demande sociale d'équipements publics autres que de santé et de sécurité, ainsi qu'à la perte de croyance en la vertu multiplicatrice de l'investissement public. On voit également monter le malthusianisme fiscal (Baverez, 1999) et le néoconservatisme budgétaire. Les traits constitutifs du moment sont la prévalence du présent sur le futur puisque celui-ci est devenu incertain, et la légitimation de l'initiative et de l'intérêt individuels du fait de la perte de foi tant en l'action collective que dans le bien commun.

Ce sont là autant de facteurs qui minent ou éliminent les idées et les valeurs de l'édification volontaire d'un futur collectif meilleur. Cela se traduit par :

- une doctrine antifonctionnaliste, où le privilège est accordé au qualitatif et au subjectif par rapport au quantitatif et à l'objectif ;
- le patrimonialisme et le « précautionnisme », qui entendent préserver l'héritage et non plus expérimenter des dispositifs inédits ;
- le pluralisme et la relativité des valeurs, qui correspondent à la montée de la réflexivité, à l'accroissement de la conscience de soi et à l'adoption d'une posture critique par chacun ;
- une conception *a posteriori* et en creux de la régulation sociale (défense des droits individuels et de l'individu de droit – les droits de l'homme constituant le

dernier fondement politico-moral envisageable –) remplaçant l'instauration volontaire d'un ordre collectif inédit conçu *a priori* et *in abstracto*;

- L'imposition, sans véritables objections crédibles (on assiste juste à des récriminations et à des incantations), des principes de la démocratie libérale et d'un imaginaire de l'auto-organisation par ajustements réciproques. Ce sont ainsi les idéaux de l'autonomie et de « l'individualocratie » qui s'imposent, signant la perte de confiance et d'autorité du politique, en lieu et place de l'idéal démocratique et qui entraînent une baisse d'acceptabilité des sacrifices que chacun devrait aujourd'hui individuellement consentir au profit d'un avenir global meilleur, devenu très hypothétique, voire incroyable.

Dans ce contexte, les logiques socioculturelles sont atomistiques, les appariements sociaux sont sélectifs, les comportements individuels sont opportunistes, les allégeances sont éphémères et partielles, les rapports aux pouvoirs publics sont consuméristes, les finalités sont particulières et l'identité des personnes est de nature égologique (c'est-à-dire à la fois auto-référentielle et réactionnelle).

En conséquence, les problèmes sociaux et urbains actuels semblent à la fois échapper à la légitimité de l'action régulatrice de l'éducation ou de la planification et paraissent non solubles par les opérations classiques d'aménagement et d'encadrement par la Puissance publique. Cependant, dans le même temps, un sentiment d'urgence saisit un grand nombre de personnes. Une angoisse diffuse se répand, au sujet de la relativité morale, de l'insécurité existentielle et de l'incertitude économique, ou bien au sujet de la pollution de l'air et de l'avenir de la planète, par exemple. Mais sur ces points la croyance en la possibilité de mener une action véritable n'existe pas vraiment : comment réassurer la subjectivité et refonder le sens dans un monde dont la dynamique intrinsèque semble saper tout fondement ? Comment lutter localement contre la globalisation économique ou l'effet de serre ? Ce hiatus entre globalité et ampleur des problèmes d'une part, manque de crédibilité ou parcellisation des mesures concrètement envisageables d'autre part, accentue plus le fatalisme qu'il ne le contient. Le plus souvent c'est là que s'alimente l'émphase protestataire... qui se développe dans le même temps que l'abstention électorale !

En fait, si l'on s'attarde sur le domaine urbain, on perçoit que la possession d'une maison individuelle péri-urbaine et l'usage hédoniste de la centralité sont deux expressions directes du même rapport de l'individu au collectif : individuation cognitive et individualisme des pratiques. Ainsi le monde n'est plus perçu comme un tout solidarisé par un grand mouvement unanime, potentiellement convergent et englobant, mais apparaît comme une scène quasi immobile parcourue de déplacements incessants et insensés. Face à

cela, les institutions publiques apparaissent obsolètes, alors qu'hier elles étaient personnifiées en tant que figures héroïques d'un grand récit d'emportement de tous vers un destin collectif. C'était ce lyrisme du futur qui, dans le domaine urbain, rendait acceptables les expropriations, les limitations du droit de propriété, le non dédommagement des servitudes d'urbanisme et l'atteinte aux intérêts privés. C'était cette vision enchantée de l'avenir qui justifiait l'effort imposé à chacun pour respecter les normes de comportement et de dévouement requises par les institutions et la patrie. Le respect des prescriptions collectives valait en contrepartie une quasi-assurance d'être intégré, certes à des places inégalitaires, mais au sein d'un ensemble ; qui plus est dans un ensemble pensé comme cohésif puisque mû par une dynamique globale orientée vers le mieux.

Aujourd'hui ce paradigme téléologico-hétéronomique, qui instrumentalisait et rabattait tous les ordres de réalité dans une seule dynamique, est lu comme un mode de pensée très réducteur. Sa vraisemblance et sa valeur morale procédaient d'une éthique de la conviction. Or, l'heure est à la méfiance vis-à-vis de cette dernière : la fin justifie d'autant moins les moyens qu'elle paraît fort incertaine. Aussi l'éthique de la responsabilité monte en puissance dans nos mentalités. Les représentations actuellement en vogue conduisent à analyser pour chaque cas le pour et le contre. En outre, chaque cas étant conçu comme un cas d'espèce, nulle régularité, nulle loi ni morale ni scientifique, ne sont envisageables. En conséquence, à l'idéal d'objectivité s'est substituée une approche subjectiviste, et l'explication causale du réel saisi en ses structures a été reléguée au profit d'une lecture comprehensive de situations concrètes toujours singulières⁶.

Ainsi, c'est en fonction des trajectoires suivies par chaque groupe, en fonction du jeu d'intégration ou d'évitement, d'abondement ou de contre-balancement que l'on peut concevoir aujourd'hui la manière dont opère, ou est susceptible d'opérer, une formation sociale donnée ou bien une morphologie urbaine particulière⁷. Selon le paradigme de la Némésis, c'est à l'échelle de la proximité et du groupe que chaque forme sociale, spatiale ou relationnelle prend sens et devient soit une contrainte, soit une ressource. Par exemple, suivant le mode de vie d'un ménage ou d'un groupe, et suivant le capital social, culturel et économique dont il dispose, la ségrégation peut être vécue comme un rejet et une relégation ou bien acquérir une

6. Pensons aux principes du contextualisme, de l'opportunisme et de la plasticité des normes, qui irriguent la notion de « projet urbain » si usitée aujourd'hui.

7. Les conséquences épistémologiques de l'abandon du regard objectiviste posé sur les faits urbains ont été analysées dans « Le sortilège du quartier » [Genestier, 1999, b].

pertinence en rapprochant des semblables qui peuvent ainsi desserrer l'emprise des normes dominantes. De plus, selon ce nouveau code de compréhension du collectif et du devenir, il apparaît que la société ne marche pas au pas et qu'elle ne peut être bénéfiquement soumise à un modèle général d'assimilation. Et c'est bien cela qui froisse les adeptes des mouvements d'ensemble, les défenseurs de la République, pour lesquels la Puissance publique éclairée, clairvoyante et bienfaitrice doit avoir le monopole de concevoir et de réaliser le bien-commun.

L'idéal d'une société unifiée dans l'ordonnement institutionnel et par l'organisation unilatérale et cohérente de l'espace et du temps semble aujourd'hui relever d'une pensée trop schématique et trop normative, répondant à une vision dynamique naïvement optimiste. L'heure est au scepticisme, même si des réticences s'expriment (Mongin, 1996). On y substitue une vision qui privilégie la consistance et la spécificité du local, qui valorise la pragmatique sociale et les relations de proximité et qui attribue deux facultés aux acteurs sociaux inscrits dans des configurations concrètes : une capacité de résistance qui découle de leur identité propre, qui en tant que telle mérite d'être reconnue face aux déstabilisations présentes, et une compétence pour élaborer pragmatiquement le cadre et le contenu de leurs activités.

Le modèle proximitaire et ses vertus supposées

Dans ce nouveau courant de pensée et d'appréhension du réel, les référentiels, les mots-d'ordre et les catégories de raisonnement de ce qui peut subsister d'action publique prennent une tournure particulière. C'est en usant de l'image idéalisée du groupe, de la proximité, de la cumulation concrète des registres de l'utilitaire et de l'affectif, au sein d'un cadre empirique de co-existence, d'échange et de réciprocité que s'enracine le schème conceptuel que tentent de mobiliser à leur profit les nouvelles politiques publiques (ou les anciennes tentant de se renouveler).

C'est alors le modèle stéréotypé de la famille, lieu et lien primordiaux, site originel de l'individu inscrit dans une lignée, une nécessité vitale, un héritage fait de gènes et de culture, qui sert de ressource imaginaire essentielle. Grâce et à cause du fait de filiation, la personne ne peut prétendre être un individu *sui generis* et éthéré, ni un monstre de rationalité et de froideur calculatrice. Issue d'une famille, ayant normalement fait l'expérience primitive de l'affection, du soin et de l'altruisme des siens à son égard, il s'imprègne des sentiments d'appartenance et de responsabilité à l'égard des autres. Ces sentiments sont aujourd'hui conçus comme fondamentaux et primordiaux, comme les matrices cognitives et axiologiques de la réciprocité, de la trans-

mission, de l'autorité et de la solidarité. Ce sont donc des sources vives pour tenter de résister à l'anomie, à l'exclusion, à l'individualisme, à « la crise du lien social ». Cette image magnifiée de la famille tranche avec celle qui prédominait il y a une génération seulement (« famille je vous hais », « les traumas de la petite



La réparation des ascenseurs, un modèle de l'intervention publique.

enfance, source des névroses», « l'imago paternel castrateur et l'imago maternel inhibant... »), telle que l'exprimaient dans les années soixante/soixante-dix W. Reich, H. Marcuse ou R. Laing⁸, par exemple.

Aujourd'hui, pour tenter de renforcer l'appétence envers la notion-valeur de solidarité, mise à mal réellement ou fantasmatiquement chez nos contemporains par la montée des représentations libérales-individualistes, c'est le stéréotype positif de la famille qui est sollicité ; de la famille comme matrice du fait social, du

8. Ces auteurs, très en vogue il y a vingt-cinq ans, dénonçaient le rôle coercitif de la famille, tout en en faisant un archétype de l'institution et de sa logique répressive. Aujourd'hui l'idée d'archétype demeure mais celle de la coercition a disparu et s'est même inversée : la famille est normalement sécurisante (d'où la sensibilité actuelle aux violences familiales), tout comme l'institution est normalement protectrice [Cohen, 1999].

fait que l'individu est transcendé par l'existence d'un avant, d'un ailleurs et d'un plus que lui. Ainsi, grâce à la famille l'individu sort de l'enfermement sur soi. La progéniture, en tant que prolongement de soi, constitue une figure de transition vers autrui. En cela la filiation représente un schème cognitif; un schème permettant, par analogie et par extrapolation, de concevoir l'idée morale du souci de l'autre. Ce schème d'origine privée trouve une implication publique, notamment grâce à l'ambiguïté du terme «prochain» (celui qui nous succédera dans la chaîne des générations et/ou celui qui nous est physiquement proche). À partir de l'amour de son prochain, une idée du bien commun peut exister puisque tous les hommes sont frères (égaux et unis sous le regard de Dieu le père). Une prescription morale, légiférant les comportements individuels et intimes, peut alors être énoncée selon



Superposition des âges post-moderne.

une acception qui excède la simple normalisation des actes de soi à l'autre, pour passer du rapport à l'autre au rapport à tous et à chacun (Ricœur, 1991) et ainsi devenir un corps de principes régulant les rapports sociaux. Il s'agit là en fait d'une absorption de la politique par la morale, d'une réapparition de la pensée

antérieure au rationalisme universel et abstrait de la *Res publica*, et donc d'un retour à l'idée antique de cité, fondée sur la soumission affective à la communauté, par l'analogie entre celle-ci et la tribu requérant une fidélité quasi filiale, un respect de l'autorité quasi paternelle de son chef garant de la paix et de la cohésion de ses membres.

Ce mouvement de sollicitation du schème de la famille se décline dans de multiples directions : les politiques publiques cherchent à se refonder sur la symbolique de la Loi (au sens freudien) et de la transmission (Salas, 1996, Legendre, 1999, Théry, 1995). Les politiques préventives et éducatives en appellent à l'autorité parentale et veulent pallier la crise des «repères» en faisant appel aux «grands frères». Les politiques sociales cherchent à s'humaniser en infléchissant leur mode opératoire conformément au modèle du *caring*. Les institutions trouvent des relais dans les associations locales et les organisations non gouvernementales qui doivent renforcer «la fraternité» (Attali, 1999 et coll. 2000).

Et quand ce n'est pas le modèle explicitement familial qui est mobilisé, c'est celui extrapolé de l'*agapè*, c'est-à-dire de l'amour-amitié (Bidart, 1997). Dans tous les domaines, école, entreprise, action sociale d'urgence, lutte contre l'insécurité... le modèle adopté est celui du *Back to basic*. L'implication concrète et fortement subjectivée des individus dans un groupe est conçue par les gestionnaires sociaux comme le paradigme de la socialisation réelle, efficace car directe. Ainsi, ces gestionnaires, taraudés (par conviction, par *habitus* ou par obligation professionnelle) par la question de l'unité collective, espèrent que par extension de proche en proche cette implication pourra restaurer de l'appartenance globale. Dans leur tentative de renouvellement de leurs références et dans leur quête de fondements, les politiques publiques passent ainsi du règne de la norme, de l'objectivité, de l'universalisme, de la préfiguration de l'avenir, au règne de la circonstance, de la subjectivité, de la proximité, de l'immédiateté relationnelle. En témoigne la locution «lien social», se substituant au vocable «société» dont l'idée qu'il dénotait se brouille (Dubet et Martucelli, 1998).

On est alors à rebours de l'imaginaire où l'individu s'émancipait de ses pairs en se projetant dans une entité supérieure et abstraite, et où le contrat social se fondait sur la seule raison des contractants, tel que l'avaient énoncé les Lumières.

Pendant ces inquiétudes sur le lien social et cette espérance de régénération par la base étonnent, alors que par ailleurs notre société est structurée par les médias et par les valeurs de la consommation et de l'épanouissement individuel, au point que la vie sociale d'aujourd'hui se caractérise par un degré d'intégration sans doute jamais atteint dans l'histoire. Toutefois, il s'agit d'une intégration non holistique mais plutôt libé-

rale, instrumentale et réflexive (Lahire, 1998, de Singly, 2001) et à ce titre elle paraît au premier abord fragile ou paradoxale.

Le lieu-groupe comme substance primordiale et matricielle

L'agencement séculaire des représentations et des valeurs fondatrices de l'action publique est aujourd'hui bouleversé. Pour autant, le discours politico-gestionnaire peut-il se passer de voir dans le territoire une substance sociétale? Les thématiques du quartier et de l'association apparaissent comme des manières possibles, aujourd'hui fort répandues, de perpétuer cette perception du territoire – ici à l'échelle locale, hier à l'échelle nationale. Il s'agit d'identifier des individus à des lieux-groupes (le site est censé subsumer les individus qui y résident) pour donner chair à une instance collective minimum, pour conférer à celle-ci une consistance, condition préalable à une action de modelage. Dans cette opération, les fractions du social se voient attribuer une matérialité et une tangibilité par leur assimilation à leur lieu de vie. Ces lieux sont ensuite conçus comme des moules, comme des « formes formantes », et les pouvoirs publics peuvent alors s'attribuer la force d'injecter la matière sociale dans le moule spatial et comportemental qu'ils ont façonné. En construisant une représentation unifiée et unifiante du lieu et du groupe qui l'habite (et qui est « habitée » par lui selon une appréhension phénoménologique de l'espace) et en faisant dériver automatiquement de ce couple un certain nombre de prédicats, il devient alors possible et naturel de penser en user comme d'un instrument de gestion du social. Ainsi, on attribue au lieu-groupe des propriétés intrinsèques sur lesquelles on prétend bâtir une action, en l'occurrence une politique de proximité.

Il y a là une opération cognitive particulière, qui consiste à décréter l'existence et la prégnance pratique et/ou symbolique d'une entité concrète, d'une entité relevant de la petite échelle. Celle-ci, grâce à son intériorisation chez ses habitants (une intériorisation obtenue au travers des routines qui structurent le quotidien (Mayol, 1980)), serait productrice d'une identité commune. La coexistence pragmatique dans un lieu-groupe est alors censée engendrer d'elle-même, insensiblement, par réitération, par sédimentation progressive d'habitudes, de rencontres et d'épreuves communes, une communauté de sentiments, un tissu de liens, un ensemble de références partagées. Cette conception affirme que si la relation de proximité existe et est cultivée en tant que telle; plus, si la proximité, en tant que réalité primordiale et fondamentale n'est pas niée et combattue par la logique impersonnelle des systèmes économique et institutionnel, alors elle devient à la fois une question cruciale et une solu-

tion potentielle. La proximité, définie par la co-présence, conçue comme ressource de socialisation et de solidarisation, devient alors un réservoir de solutions; de solutions localisées, « proximitaires », procédant du rapprochement, de l'ajustement et de l'acculturation réciproque dans une intercompréhension civile et civilisatrice. On est là, comme pour toute morale, dans la tautologie, dans la pensée circulaire. On lit ce qui est en fonction de ce qui devrait être et on conçoit le devoir-être à partir d'une extrapolation idéalisée de ce qui est.

Cette double opération, de naturalisation (la famille-association-communauté, source et modèle naturel de toute socialisation) et de substantialisation (le groupe-lieu domestique comme insertion primaire et primordiale), procède d'un imaginaire géométrique où la figure élémentaire et parfaite du cercle est présumée vertueuse. Faire cercle, faire groupe à la base, c'est éprouver « au plus près » les joies pratiques et les assurances existentielles que procure l'appartenance. Une appartenance qui pourra et devra se propager en cercles concentriques, restaurant ainsi une solidarité perdue. Cette figure métaphorique et mythique du cercle est ce qui sous-tend les connotations du vocable « proximité », en l'instituant en tant que catégorie d'action politique.

La régénération, ou le retour à l'âge d'or de l'innocence originelle

Ainsi érigées en cadre opératoire majeur, les instances de proximité valent en ce que, avec et par elles, on postule que l'on pourra développer une action concrète et ciblée. Une action qui, en fait, relèvera non réellement du terrain empirique, mais bien plus des pré-notions, des préjugés implicites que « le terrain », le local et le groupe véhiculent. En outre, la lecture de la co-présence dans un lieu-groupe, de l'englobement dans quelque petite entité à la fois concrète et symbolique, conçue en tant que forme sociétale première et essentielle, conduit logiquement à considérer ces instances de proximité comme des creusets, des foyers, des matrices ou des sources du fait humain-social.

En fait, on peut voir là une expression du thème chrétien de la Rédemption par l'amour de son prochain. Dans l'Évangile selon Saint Jean (chapitres III et XIX), Nicodème incarne ce thème. C'est un pharisien, docteur de la loi de Moïse, maître en exégèse de la Torah, mais un piètre connaisseur de la spiritualité. Cependant il se démarque de ses pairs qui ont menacé d'exclure de la Synagogue les adeptes de Jésus et il va s'entretenir avec ce dernier, qui lui délivre cette parole « à moins de naître à nouveau, nul ne peut voir le Royaume de Dieu ». Après la crucifixion de Jésus il participe à ensevelir son corps et à cet effet il fournit les aromates nécessaires à la cérémonie. Nicodème peut

ainsi être compris comme la figure représentative d'une pensée rétroactive, qui « régresse » (dans un sens non péjoratif) vers les fondements, qui va de l'abstraction et de la généralité à la vérité primordiale enfouie en soi. En fait, cette pensée chemine par la spiritualité éprouvée dans la dévotion et l'empathie, loin de l'esprit de système propre à l'esprit exégétique. Elle chemine également vers le local et le concret, ici figuré par le tombeau, archétype du lieu, stéréotype de ce qui ancre les existences dans un terroir, une filiation, une corporéité. Ce double cheminement est un mouvement de descente vers les expériences profondes de l'existence, de réinscription à partir des épreuves vécues propres à la condition humaine. En suivant cette voie le sujet doit, certes, aller du présent vers le futur mais celui-ci est défini comme le retour à l'état originel. C'est d'une renaissance, d'un retour à la réciprocité native, à la solidarité primitive, à l'authenticité de la vie concrète qu'il s'agit. Nicodème représente ainsi la figure du savant, détenteur d'un savoir théorique ou technique, qui s'en déleste pour progresser dans la voie de la sagesse ; et cette dernière n'est pas de l'ordre de la vérité objective. Pour l'atteindre, il doit se convertir à la problématique de l'expérience directe et intimement ressentie, à la spontanéité des affects partagés qui surgissent des relations immédiates avec autrui. Il doit orienter son esprit en direction d'un état originel de civilisation, d'une humanité authentique, d'un âge d'or de l'intercompréhension et de l'intersubjectivité, antérieur aux fragmentations de la conscience, aux divisions de la société. « Heureux les enfants, les esprits simples : le Royaume des Cieux leur appartient ! »

Ainsi réapparaît, après un ou deux siècles de discrédit, une morale non plus abstraite et systématique, démiurgique et constructiviste, référée à un avenir meilleur promis à tous – en fait une morale absorbée par la politique –, mais une morale ontologique et transcendante. Celle-ci est à nouveau fondée sur le souci de l'autre et du monde, elle est bâtie sur l'amour de son prochain, c'est-à-dire de celui qui nous est physiquement ou bien psychiquement proche (mais tout homme fait l'expérience de la condition humaine, il a donc vocation à nous être proche). Sortis de l'histoire, privés de l'horizon lointain que nous faisait entrevoir et espérer l'écoulement du temps conçu comme déroulement de logiques structurelles, nous

faisons retour à un monde fini, nous sommes rabattus sur le *hic et nunc*. Dans ce monde du là et du maintenant les aspirations s'investissent dans l'action immédiate, dans l'urgence des souffrances et « au plus près » des problèmes.

L'appréhension de l'action réalisable et plausible relève alors de l'échelle limitée dans le temps et l'espace : il s'agit d'une d'intervention correctrice, d'une action de rééquilibrage, qui procède donc de la Némésis. Il s'agit également d'une intervention circonstancielle et *a posteriori*, menée sans principes directeurs préalables, qui relève donc de la logique de Nicodème. C'est-à-dire qu'il s'agit d'actions conformes à ce que prescrivent tant l'éthique aristotélicienne que la charité chrétienne, et que, précisément, le matérialisme et le progressisme avaient voulu récuser.

Cela produit en fait un nouveau cadre cognitif et conceptuel, qui se diffuse jusqu'aux ingénieurs de l'État qui se font ainsi « partenaires », « médiateurs », « facilitateurs », « négociateurs », « cocontractants », « animateurs » de projets locaux. Le lieu, le site, l'inscription et les rapports de proximité deviennent alors les nouvelles figures du salut. L'utopie sociale devient hyper-topique, la socialisation se donne à penser sous la forme du retour à des relations humaines directes, pré-sociétales. Le bien se donne à imaginer sous les traits d'une réactualisation de la chaleur des relations directes dans et par la famille, l'association, le voisinage, le quartier, la communauté (Sue, 2001). Ou bien, pour le dire autrement, sous les traits d'un ressourcement à la fraîcheur virginale d'un « lien social » tissé dans et par l'intime proximité.

Dans les domaines de l'action sociale et de l'aménagement, l'imaginaire des acteurs est passé de l'emprise du « complexe de Noé » (Chalas, 1989) à l'emprise du complexe bicéphale de Némésis et de Nicodème. Cette réelle mutation de notre conception du plausible et du souhaitable procède, d'une part, d'une démarche substantialisante, découlant elle-même de l'érection du local au statut d'instance opératoire primordiale (un local qu'en conséquence il convient de privilégier) et, d'autre part, d'une crédibilité nouvelle accordée à la problématique de la régénération autogestionnaire, procédurale et « proximitaire » du social.

Philippe Genestier

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Attali J., (1999), *Fraternités, une nouvelle utopie*, Paris, Fayard.
 Baverez N., (1999), *Les orphelins de la liberté*, Paris, Plon.
 Bidart C., (1997), *L'amitié, un lien social*, Paris, éd. La Découverte.
 Bernard Y. et Bonnet M. (dir.), (1998), *Services de proximité et vie quotidienne*, Paris, PUF.

Bothorel E. et Rollinde C. (dir.), (2000), *Financements de proximité. Association, épargne, information des créateurs d'entreprises et d'activités*, Bruxelles, éd. C.L. Mayer.

Chalas Y., (1989), « L'imaginaire aménageur, le complexe de Noé », *Annales de la recherche urbaine*, n° 42.

- Chalas Y., Gaudin J.-P. et Genestier Ph., (1998), *Intégrer au quartier, intégrer par le quartier : l'échelle du développement social urbain en question*. Rapport de recherche PUCA.
- Cohen Ph., (1999), *Protéger ou disparaître. Les élites face à la montée des insécurités*, Paris, Gallimard.
- Coll., (1994), *Les régies de quartier. Expérience et développements*, Paris, Plan urbain.
- Coll., (2000), *Fraternité 2000. Côte à côte, solidaires*, Paris, éd. Autrement.
- Donzelot J., (1977), *La police des familles*, Paris, éd. de Minuit.
- Dubet F. et Martuccelli D., (1998), *Dans quelle société vivons-nous?*, Paris, Seuil.
- Gaudin J.-P., (1999), *Gouverner par contrat. L'action publique en question*, Paris, Presses de sciences po.
- Gauchet M., (2000), *La religion dans la démocratie*, Paris, Gallimard.
- Genestier Ph., (1999 a), *Les fondements de la solidarité familiale, la solidarité familiale comme fondement*. Rapport de recherche pour la Caisse nationale des allocations familiales.
- Genestier Ph., (1999 b), « Le sortilège du quartier : quand le lieu est censé produire du lien », *Annales de la recherche urbaine*, n° 82.
- Juillard J., (1999), *La faute aux élites*, Paris, Gallimard.
- Lahire B., (1998), *L'homme pluriel*, Paris, Nathan.
- Laïdi Z., (2000), *Le sacre du présent*, Paris, Flammarion.
- Legendre P., (1999), *Sur la question dogmatique en Occident*, Paris, Fayard.
- Luhmann N., (1999), *Politique et complexité*, Paris, éd. du Cerf.
- Mayol P. et Giard L., (1980), *L'invention du quotidien*, t. II, « Habiter, cuisiner », Paris, éd. UGE, 10/18.
- Mongin O., (1996), *Contre le scepticisme*, Paris, Seuil.
- Pomian K., (1999), *Sur l'histoire*, Paris, Folio Gallimard, et en particulier le chapitre intitulé « La crise de l'avenir ».
- Ricœur P., (1991), *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- Rosanvallon P., (2000), *La démocratie inachevée*, Paris, Gallimard.
- Salas D., (1997), *La justice et le mal*, Paris, éd. O. Jacob.
- Singly F. de, (2001), *Être soi parmi les autres*, Paris, L'Harmattan.
- Sue R., (2001), *Renouer le lien social. Liberté, égalité, association*, Paris, éd. O. Jacob.
- Taguieff P.-A., (2000), *L'effacement de l'avenir*, Paris, éd. Galilée.
- Théry I., (1995), *Quels repères pour les familles recomposées?* Paris, LGDJ.

Philippe Genestier est architecte-urbaniste de l'État, chargé de recherche à l'École nationale des ponts et chaussées, directeur du laboratoire Théorie des mutations urbaines (CNRS) où il travaille sur l'épistémologie de l'urbanisme.
<Philippe.Genestier@univ-paris8.fr>